

DELEGATION DU CANADA AUPRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES (DIX-HUITIEME SESSION)

Publier au moment du discours.

Vérifier texte du discours prononcé.

Communiqué No. 22A 21 novembro 1963 Bureau de presse 750, Troisième Avenue New York, E.-U. YUkon 6-5740

Déclaration de M^{me} M. Konantz (débat général)

Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Monsieur le Président,

La délégation canadienne voudrait rendre hommage au Haut-Commissaire pour les réfugiés et à son personnel pour l'excellent travail qu'ils ont accompli l'année dernière, travail qui se trouve reflété dans le rapport dont nous sommes saisis. Le Canada a toujours apprécié le dévouement dont le Haut-Commissaire a fait preuve dans l'accomplissement de sa tâche, qu'il s'agisse des problèmes causés par le flot des régufiés après la deuxième guerre mondiale, ou des situations qui ont continué à créer un problème des réfugiés. En appliquant ses "bons offices" aux nouveaux problèmes, le Haut-Commissaire a souvent contribué à résoudre ou à alléger ceux-ci avant que la situation ne devînt critique.

Il est particulièrement encourageant de constater, d'après le rapport de cette année, que la mise en oeuvre des principaux programmes d'aide touchant les réfugiés européens sera achevée en 1965. Ma délégation est également heureuse de voir les autorités nationales assumer un rôle plus important en ce qui concerne l'aide aux réfugiés européens. Les secours considérables que le Haut-Commissaire a mis à la disposition des réfugiés dans diverses parties de l'Afrique constituent une autre initiative que nous saluons avec joie.

Le Gouvernement canadien, appréciant hautement l'oeuvre du Haut-Commissaire, s'est toujours efforcé de fournir une contribution généreuse aux programmes de celui-ci; il a été membre du Comité exécutif et il a accueilli, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, plus de 300,000 réfugiés. Rien que depuis l'Année mondiale du réfugié, il a admis plus de 9,000 personnes, dont plus de 4,000 en vertu de programmes spéciaux conçus pour les réfugiés et faisant abstraction des normes qui régissent habituellement l'admission au Canada.

Sur ces 4,000 réfugiés, plus de 1,800 venaient d'Italie, d'Autriche et d'Allemagne; 1,200 étaient pris en charge par divers groupes en vertu des dispositions qui au Canada permettent aux organismes privés de servir de répondants pour l'admission de réfugiés; 300 réfugiés tuberculeux, accompagnés de 500 personnes à charge, ont été admis et soignés dans des hôpitaux canadiens. Il y avait également 200 à 300 réfugiés chinois de Hong-Kong, 200 personnes dépourvues de nationalité et venant de Grèce et du Moyen-Orient, ainsi qu'un petit nombre de personnes désavantagées, admises en vertu d'un programme spécial inauguré en 1962.

Les changements qui surviennent dans le monde créent de nouveaux problèmes. Le Gouvernement canadien reçoit continuellement des demandes émanant de réfugiés et il est toujours prêt à faire son possible pour offrir à ces personnes la chance de mener une vie nouvelle au Canada. Les suggestions et les recommandations que lui ont fournies à cet égard le Haut-Commissaire et son personnel ont toujours été étudiées avec soin et sympathie.

Il est à déplorer que dans une époque comme la nôtre le problème des réfugiés existe de manière permanente. La liquidation de ce problème est une tâche arque et ingrate, qui exige beaucoup de temps et revêt une extraordinaire complexité.

Dans l'intervalle, nous ne pouvons que nous inquiéter du sort de ces exilés. Trouver les fonds nécessaires pour subvenir à leurs besoins fondamentaux n'est pas une tâche facile. Vu les conditions de vie pénibles et misérables de beaucoup de réfugiés, la perspective d'occuper un jour une place normale dans la société ne doit former pour certains qu'une lueur bien lointaine. S'ils arrivent malgré tout à garder de l'espoir au milieu de l'adversité, ils le doivent à l'existence du Haut-Commissariat pour les réfugiés. Le Canada continuera de fournir son appui à l'oeuvre vitale du Haut-Commissaire et des divers organismes qui exercent une action dans ce domaine, étant persuadé que par un offort commun nous pouvons faire beaucoup pour alléger le sort malheureux des réfugiés.

Je vous remercie, Monsieur le Président.